

# BULLETIN

## DE LA FÉDÉRATION JURASSIENNE

de l'Association internationale des travailleurs

Paraissant tous les Dimanches.

Abonnements pour l'année 1874 :  
En Suisse :

Un an, 8 fr., six mois, 4 fr.

Les abonnements pris auprès des bureaux de poste paient une surtaxe de 20 cent.

L'émancipation des travailleurs

doit être l'œuvre

des travailleurs eux-mêmes.

Abonnements pour l'année 1874 :

Allemagne, fr. 10»60. — Amérique, fr. 16. — Angleterre, fr. 13»20. — Belgique, fr. 10»60. — Espagne, 13»20. — Hollande, fr. 12»20. — Italie, fr. 9»60.

On s'abonne auprès de M. François Floquet, Grande Rue, 143, au Locle (canton de Neuchâtel, Suisse.)

LOCLE, LE 29 NOVEMBRE 1874.

### Le socialisme dans la Société du Grütli.

Tel est le titre d'un article que publie à sa première page le *Grütli* du 18 courant, et qui est signé par M. Bleuler-Hausheer de Winterthour, rédacteur de l'organe officiel de la Société du Grütli, et député au Conseil national.

Cet article est une sorte de manifeste destiné à rallier autour d'un programme positif cette nombreuse fraction des Grütliens qui est opposée à la marche réactionnaire du Comité central de l'Association, et qui veut faire du socialisme.

M. Bleuler caractérise d'une manière très juste les tendances de ces prétendus patriotes qui, pour empêcher les ouvriers suisses de s'occuper de la question sociale, leur parlent sans cesse des libertés du peuple suisse, de l'excellence de ses institutions, et cherchent, en flattant la vanité nationale, à détourner les travailleurs de notre pays de tout contact avec leurs frères des pays voisins.

« Cette tendance, dans la Société du Grütli, dit-il, est patronnée et sera un jour exploitée par les meneurs libéraux, par les patrons, les capitalistes et les barons de chemin de fer, en un mot par l'aristocratie financière. Elle est soutenue par le bavardage superficiel de gens qui n'entendent rien aux questions sociales, ou qui n'en connaissent du moins que fort peu de choses, et qui se figurent qu'au moyen de quelques réformes dans le système d'impôts on peut remédier aux abus sociaux et mettre un terme à la misère; de ces gens qui vont répétant que le peuple suisse a deux ennemis à combattre : les ultramontains et les internationaux. »

« Les socialistes dans la Société du Grütli pensent qu'il n'y a pas de question ouvrière

« nationale, de question ouvrière suisse, allemande ou française, mais qu'il y a un malaise social général et qu'il n'existe qu'une seule et même question ouvrière, qui a pour raison d'être la lutte contre la production capitaliste moderne et la suppression de l'exploitation, et qui reconnaît par conséquent la légitimité de l'idée internationale. »

On ne peut pas mieux dire. Malheureusement M. Bleuler ne reste pas longtemps conséquent avec lui-même. Après avoir déclaré que la question ouvrière est une question, non pas nationale, mais internationale, il énumère un certain nombre de points qui lui paraissent ceux sur lesquels devrait s'exercer l'action de la Société du Grütli, pour obtenir des réformes nationales au moyen de la législation tant cantonale que fédérale.

Voici le résumé de ces points.

1. *Au point de vue de la législation fédérale et cantonale :*

Lois ouvrières, introduisant la journée de 10 heures, interdisant le travail des enfants au-dessous de 15 ans dans les fabriques, prescrivant des mesures d'hygiène, etc. — Etablissement de conseils de prudhommes. — Statistique ouvrière faite par l'Etat. Création d'inspecteurs officiels. — Appui accordé aux coopérations de production par l'Etat. — Instruction gratuite à tous les degrés; gratuité des livres d'école. — Impôt progressif, impôt sur les successions. — Entretien des pauvres par la commune du domicile et non par la commune d'origine. — Rachat ou du moins exploitation des chemins de fer par la Confédération.

2. *Au point de vue du mouvement ouvrier en général :*

Fondation de coopérations de production. — Remise aux mains des ouvriers de toutes les caisses de secours existant dans les fabriques. —

Emancipation de la classe des ouvrières, en faisant payer le travail de la femme au même taux que celui de l'homme. — Fondation de bureaux de renseignements et de placement. — Participation des ouvriers à l'administration et à la direction des établissements industriels (coopération du travail et du capital). — Rapports d'amitié avec les diverses sociétés poursuivant le même but.

Voilà, selon M. Bleuler, en quoi doivent consister les revendications sociales des Grütliens. Nos lecteurs sont désappointés sans doute ; ils s'attendaient à mieux ; ils pensaient qu'après avoir dénoncé le *bavardage superficiel de ceux qui se figurent qu'au moyen de quelques réformes dans le système d'impôts on peut remédier aux abus sociaux*, M. Bleuler ne viendrait pas faire précisément la même chose que ceux qu'il critique, et nous offrir, comme un remède efficace à l'exploitation capitaliste, l'emplâtre des conseils de prud'hommes, de l'instruction gratuite, de l'impôt progressif, de la coopération, etc., etc.

Si nous voulions juger de l'importance du mouvement socialiste dans le Grütli par le programme de M. Bleuler, il faudrait déclarer dès maintenant que ce mouvement n'est pas sérieux, et qu'il n'y a aucune différence entre ce prétendu socialisme et celui que prêchent, dans tous les pays de l'Europe, certains agents de la bourgeoisie qui cherchent à endormir le peuple par des paroles creuses. Heureusement que les choses ne sont pas tout-à-fait ainsi. Il y a, dans cette fraction du Grütli qui incline au socialisme, deux éléments bien différents : le petit groupe des hommes politiques bourgeois qui, voulant utiliser ce mouvement au profit de certaines combinaisons politiques, cherchent à l'enfermer dans une formule étroite, inoffensive, qui fait voir à merveille combien ils sont éloignés du socialisme franchement populaire ; et le grand nombre des ouvriers, qui restant étrangers à ces desseins politiques, parce qu'ils n'y ont aucun intérêt personnel, aspirent simplement à une amélioration de leur sort, et qui seraient très disposés à se prononcer en faveur des solutions vraiment socialistes, s'il se trouvait quelqu'un pour les leur expliquer.

Le programme de M. Bleuler ne représente donc nullement la vraie pensée des ouvriers socialistes du Grütli. Ceux-ci ont des aspirations beaucoup plus avancées, par la simple raison qu'ils sont ouvriers et que M. Bleuler est conseiller national ; seulement ils ne savent pas encore eux-mêmes bien clairement ce qu'ils veulent. Mais le jour où ils le sauront — et ce jour n'est pas bien loin, espérons-le — ils entreront avec résolution dans le véritable mouvement ouvrier, et marcheront droit au but.

\*  
\*

Nous reviendrons peut-être sur le programme de M. Bleuler, pour démontrer l'inanité de quelques-uns de ses points, et le danger réel que présentent plusieurs autres. Pour aujourd'hui, nous ne ferons plus qu'une réflexion.

M. Bleuler termine son article par une phrase destinée à rassurer les timides :

« En aucun cas, la Société du Grütli ne devra « laisser entraîner à une action qui soit de « nature à ébranler l'existence politique de la « Confédération suisse ou à pousser le mouvement « ouvrier dans la voie de la violence révolution- « naire. »

Grâce à cette déclaration, on se met en règle avec la légalité et les autorités constituées, et on se sépare catégoriquement des socialistes révolutionnaires.

Mais qu'on nous permette à ce sujet une petite observation.

Nous sommes, nous l'avons dit bien souvent, des socialistes révolutionnaires. Est-ce à dire que nous voulions de la révolution pour la révolution, comme certains peintres font de l'art pour l'art ? Croit-on que nous soyons des hommes de violence, ne rêvant que plaies et bosses ? Pense-t-on que l'idée d'une lutte armée, dans laquelle la plupart d'entre nous devront probablement laisser leur peau, soit pour nous une perspective si pleine de charmes ? Si quelqu'un l'a cru, qu'il se détrompe.

Il semblerait vraiment, à entendre la façon dont certaines gens s'expriment sur notre compte, qu'entre une multitude de moyens, tous également bons et également pratiques pour arriver à l'émancipation du travail, nous ayons, de gaité de cœur et uniquement par férocité naturelle, choisi le plus sanguinaire.

Cette manière de présenter les choses est calomnieuse et absurde.

La voie par laquelle nous sommes arrivés à cette conclusion qu'une révolution est nécessaire, la voici :

Nous avons étudié scrupuleusement, depuis des années, tous les moyens divers proposés pour réaliser l'émancipation du prolétariat. Et nous avons reconnu que cette émancipation ne peut être obtenue que d'une seule façon : par l'établissement de la propriété collective des instruments de travail.

Tous ceux qui parlent d'affranchir les travailleurs, et qui prétendent le faire sans transformer la propriété, sont ou des ignorants, ou des charlatans.

Il faut transformer la propriété, disons-nous. Or la bourgeoisie ne sera pas plus disposée à permettre qu'on touche à ce qu'elle appelle *sa* propriété, que les nobles et les prêtres ne l'étaient en 1793 à céder sans résistance les biens que la Révolution leur a pris. Il y aura donc une lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat, et cette lutte ne sera pas nationale, elle sera internationale.

Voilà ce que nous apprennent les enseignements de l'histoire et ceux de la science sociale.

Ainsi, nous voulons transformer la propriété, parce que sans cette transformation il n'y a pas de solution possible à la question sociale. Mais la

transformation de la propriété nécessitera une révolution? Eh bien, soit, disons-nous; qui veut la fin veut les moyens: que la révolution se fasse, puisqu'il faut en passer par là.

M. Bleuler, par contre, ne parle pas de transformer la propriété. Il n'y a donc pas besoin de révolution dans son plan. Mais aussi, la propriété n'étant pas transformée, le prolétariat reste l'esclave de la bourgeoisie, et par conséquent le prétendu socialisme de M. Bleuler est une duperie.

La chose est-elle claire maintenant?

Ce n'est pas nous, groupes de propagande et d'étude, qui décrétons follement et arbitrairement qu'il y aura une révolution. C'est la fatalité de la situation économique qui impose à la société moderne la nécessité de passer par cette crise. Quiconque souhaite sincèrement de voir la misère cesser, de voir le travail libre, de voir les hommes égaux et heureux, souhaite implicitement une lutte, une bataille, et croyant faire un vœu pacifique, fait en réalité un vœu révolutionnaire.

La vigie prédit la tempête, parce qu'elle la voit venir, et qu'elle la sait inévitable. D'autres aiment mieux cacher leur tête dans un buisson, comme l'autruche. Pensent-ils que leur aveuglement volontaire empêchera la tempête d'éclater à l'heure marquée par les destins?

## Nouvelles de l'Extérieur.

### Allemagne.

Le Reichstag est réuni depuis quelques jours. On avait déjà remarqué, dans la dernière session, que la majorité bourgeoise était résolue à empêcher les socialistes de prendre la parole, en les entortillant dans les artifices du règlement, et qu'elle y avait généralement réussi. Cette fois, le même truc parlementaire se renouvelle avec un égal succès. Le député socialiste Hasselmann s'était fait inscrire le premier, avant tous les autres orateurs, pour prendre la parole dans la discussion de la loi sur le *landstourm*; néanmoins le président accorda la parole aux orateurs de tous les autres partis, avant de la donner à Hasselmann. Lorsqu'enfin il ne fut plus possible de la lui refuser, la majorité vota la clôture de la discussion, et ferma ainsi la bouche au député ouvrier.

A quoi sert-il donc d'envoyer des orateurs socialistes dans les Parlements?

### Italie.

(Correspondance particulière du Bulletin.)

La police nous apprend, par l'organe de ses journaux, que « l'amas immense de lettres et de documents découverts à la suite de l'arrestation de Natta, est depuis plusieurs jours l'objet d'un examen attentif, et que ces papiers permettront de faire de nouvelles découvertes dans d'autres parties de l'Italie. » Je possède à ce sujet des informations que j'ai tout lieu de regarder comme très sûres, et qui me permettent d'affirmer que la police n'a pas pu trouver chez Natta une seule lettre, à moins de l'y avoir apportée elle-même. Jusqu'à présent, la police italienne avait cherché à tenir secrètes les

arrestations qu'elle opérerait, afin de faire tomber dans ses filets les internationaux qui pouvaient être en correspondance avec les personnes qu'elle emprisonnait. Maintenant elle semble avoir adopté, pour arriver au même but, une tactique opposée, c'est-à-dire de parler beaucoup, d'inventer les circonstances qu'elle trouve utiles, et de fabriquer au besoin les accessoires qui lui sont nécessaires.

A Venise, quatre internationaux viennent d'être mis en liberté en vertu d'une ordonnance de non-lieu.

En dépit de toutes les déclarations gouvernementales, la sûreté publique en Sicile continue à laisser considérablement à désirer pour les propriétaires. Le 2<sup>e</sup> et le 3<sup>e</sup> bataillon du 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui devaient rejoindre leur régiment à Milan, ont reçu l'ordre de rester en Sicile jusqu'au printemps prochain. Tous les jours il y a entre les brigands et la troupe des rencontres suivies de morts et de blessés, et des meurtres sont signalés, tant dans les villes que dans les campagnes. Les deux victimes de la semaine ont été un riche propriétaire et un employé de la justice.

Dans le pays de Bologne, les choses vont recommencer comme par le passé. Dans ces derniers jours, il n'y a pas eu moins de onze attaques de brigands sur la route de Bologne à Vergato. Il existe, paraît-il, deux bandes, qui cherchent à se réunir en une seule. Toute la population d'alentour est épouvantée au point de ne plus oser sortir de chez elle.

A Livourne, un ouvrier de la maison Orlandi s'étant querellé avec son patron pour une question de salaire, a été tué par ce dernier d'un coup de revolver. A Rome, un fermier du pavé des rues a été tué par trois de ses ouvriers. Les ouvriers tonneliers de Savona, de Finale et d'Alassio se sont mis en grève; ils veulent obtenir des marchands que le tarif soit ramené aux prix en vigueur en 1866.

J'ai le plaisir de vous communiquer une bonne nouvelle. La souscription proposée en faveur des déportés de la Nouvelle-Calédonie a été accueillie en Italie avec une grande sympathie. De toutes parts afflue l'obole du pauvre ouvrier, prouvant une fois de plus qu'en Italie le socialisme a des racines profondes et une organisation solide. G.

### Espagne.

(Correspondance particulière du Bulletin.)

Il est bien difficile de vous donner une idée de la situation de l'Espagne; mais puisque vous me le demandez, je ne veux pas refuser de l'essayer, et je commencerai par un exposé qui sera le point de départ de mes correspondances ultérieures, dans lesquelles je tâcherai de vous tenir au courant de tout ce qui pourra vous intéresser, quoique la dictature sous laquelle nous nous trouvons comprimés doive m'obliger à beaucoup de réserve pour ne pas compromettre des amis ou les intérêts sacrés de notre cause.

La guerre, qui semble l'objet dont notre gouvernement s'occupe de préférence, se trouve actuellement dans un état stationnaire, je dirai plus, dans une période de décroissance. Le carlisme qui, grâce à la complicité de tous les gouvernements qui se sont succédés, avait pu atteindre le degré de développement que nous lui avons vu prendre, a épuisé ses ressources, et si les emprunts qu'il cher-

che à contracter à l'étranger ne lui procurent pas de l'argent, la guerre, dans sa phase importante, pourra être considérée comme terminée, et elle se réduira au maraudage de quelques bandes qui tiendront encore longtemps la campagne.

Vous pourrez trouver extraordinaire que j'attribue l'extension prise par le carlisme aux gouvernements qui se sont succédé en Espagne depuis le commencement de la guerre; mais quoique cela puisse vous étonner, soyez assurés que rien n'est plus certain. Quand je vous aurai dit comment la chose s'est faite, elle vous paraîtra moins singulière. Deux mobiles ont inspiré les divers gouvernements dont j'ai parlé: la crainte de la révolution, et le désir, éprouvé par tous les partis qui ont successivement passé au pouvoir, de se former un état-major qui leur fût dévoué. En conséquence, nous avons vu qu'on a toujours cherché à détourner l'attention du peuple au moyen de la guerre carliste, en attribuant à celle-ci une importance que démentait le peu d'énergie déployée contre les bandes insurgées. Il y a peu de jours encore, j'entendais dire à un épais bourgeois: « Les carlistes sont un mal, c'est vrai, mais pour nous ils ont été un bien, puisque, si le peuple n'avait pas été occupé par la guerre, la révolution sociale était inévitable. »

Il convenait en outre à ces gouvernements, qui toléraient les carlistes dans le but que je vous ai indiqué, que la guerre se prolongeât, afin d'avoir des occasions de faire monter rapidement en grade leurs partisans et de se créer ainsi un état-major tout composé d'officiers de leur couleur, chose indispensable dans ce pays de bénédiction où l'armée est toujours prête à faire un *pronunciamiento*.

C'est grâce à ces circonstances, et non par ses forces propres, que le carlisme a atteint le degré de développement auquel nous l'avons vu parvenir. Si aujourd'hui il commence à décliner, ce n'est pas à l'activité des généraux en chef et des armées libérales qu'il faut l'attribuer, mais uniquement à l'épuisement de ses ressources financières.

Si le gouvernement ne s'inquiète que médiocrement du carlisme, comme le prouve la mise en liberté des carlistes qu'on arrête çà et là de temps en temps, et le fait que le cabecilla Lozano, qui aurait dû, selon les ordonnances, être fusillé, obtiendra probablement sa grâce, — il ne reste pas indifférent à l'égard des éléments révolutionnaires ou qui lui paraissent tels: ceux-là sont déportés en masse, sans autre forme de procès, et sans même vingt-quatre heures d'avertissement préalable. Il y a quelques jours, un navire est parti de Barcelone, emmenant mille déportés aux îles Mariannes. R.

### France.

Le vieux Blanqui, paraît-il, est gravement malade au fond de son cachot.

M. Thiers se porte bien? — Parbleu.

### Angleterre.

La loi anglaise oblige les parents à envoyer leurs enfants aux écoles publiques, quand leurs moyens ne leur permettent pas de leur faire donner une éducation privée. Dans chaque ville, un Comité donne mandat à des commissaires nommés par lui, de rechercher les enfants pauvres dont les parents contreviennent à la loi, et de traduire ces parents devant les juges pour y être condamnés.

Le commissaire Saunders avait amené devant

M. Cooke, juge de l'un des quartiers de Londres, un petit garçon de neuf ans, fils de Louisa Maylon. A l'appel de son nom, la mère s'avance; elle était maigre, décharnée et couverte de haillons. Le juge Cooke lui ayant demandé pourquoi elle n'envoyait pas son enfant à l'école, elle répond, en fondant en larmes :

— Le puis-je? J'ai quatre enfants et je suis seule pour les nourrir. Je travaille tant que je peux; je suis commissionnaire, mais je ne trouve pas toujours de l'occupation. Mon garçon, âgé de neuf ans, est l'aîné. Je le laisse à la maison pour garder les plus petits; s'il allait à l'école, je ne pourrais pas travailler; alors que mangerions-nous, mes enfants et moi? Je sais bien qu'il devrait s'instruire, et que sans instruction un homme n'est rien; mais le premier besoin est d'avoir du pain. Si je le laissais mourir de faim, ce serait bien pis. Des deux maux, je choisis le moindre.

*Le juge.* Vous avez raison, vous pouvez vous retirer.

*Le commissaire.* Comment! vous n'appliquez pas la loi?

*Le juge.* Non, je ne puis pas condamner cette malheureuse. Vous le voyez, elle est à peine vêtue; elle ne mange peut-être pas tous les jours; il faut bien qu'elle travaille et que quelqu'un garde pendant ce temps ses petits enfants.

*Le commissaire.* Alors je rapporterai au Comité des écoles que vous refusez d'appliquer la loi.

*Le juge.* Parfaitement; vous pourrez ajouter que si on veut me forcer à l'appliquer, il faudra s'adresser à la cour du banc de la reine. De mon plein gré, je ne condamnerai jamais personne à mourir de faim.

## Fédération jurassienne.

On nous écrit du Val-de-Saint-Imier :

L'assemblée des ouvriers faiseurs d'échappements et branches annexes, provoquée par la fédération ouvrière du district de Courtelary, pour dimanche dernier à Saint-Imier, a eu un bon résultat. Les assistants ont été unanimes pour reconnaître la nécessité de la fondation d'une société de ce métier. Il a été institué un comité d'organisation chargé d'élaborer un projet de statuts et de faire les démarches nécessaires pour réunir tous les ouvriers faiseurs d'échappements pour une nouvelle assemblée générale qui aura lieu le deuxième dimanche de décembre et où sera discuté le projet de statuts.

La société des faiseurs d'échappements de Moutier a envoyé un télégramme sympathique à l'assemblée, et celle-ci a répondu en donnant connaissance des résolutions prises.

Puissent ces premières démarches rencontrer un accueil favorable chez tous les ouvriers de cette branche importante de notre industrie horlogère. Que nos amis ne s'arrêtent cependant pas au premier enthousiasme; qu'ils profitent des expériences faites dans d'autres métiers et tout en travaillant à solidariser les intérêts matériels des ouvriers faiseurs d'échappements, qu'ils n'oublient pas que pour la lutte, il faut des convictions solides et qu'une organisation qui néglige ce côté moral de son œuvre, reste ou devient impuissante.